

## Conseil de quartier

### Noyers / Grand Val / Berges

**Date, horaire et lieu :** le mardi 28 novembre à 20h00 à l'espace Jean-Marie Poirier

**Composition du conseil :**

**Elus :** Christian Vadenbossche, Marie-Dominique Penaud

**Conseillers :** Henri Boulet, Carine-Emmanuelle Chevalier, Alain Deslous, Annick Febvre, Martine Fontana, Eric Gisquet, Valérie Latronche, Claude Nobili, Gérard Péricart, Jean-Paul Valette

**Administration :** Christophe Abraham, Amandine Meunier, Maxime Blanc

**Visiteur :** Yves Bovis

**Absents excusés :** Alexis Cailler, François Mellac, Michel Volondat

**Absents :** Clémence Azzali, Fe Falquerho, Kounnady Konte, Jean-Paul Mathe, Isabelle Moreau, Odile Springer.

### Les sujets communs à l'ensemble des conseils de quartier

#### . Le cimetière

Ce chantier vise une renaturation du cimetière. Il a démarré après les vacances d'automne avec la plantation de quarante et un arbres grandes tiges. Cette première phase se poursuit par la pulvérisation d'un substrat (hydromulching) comprenant un gazon résistant sur environ 70% des allées du cimetière (ensemble des allées secondaires du cimetière). Les grandes voies de circulation seront également restaurées. Une seconde étape devrait s'entamer avec l'aménagement d'îlots de fraîcheur dans la partie centrale du cimetière, dont les allées ne sont pas suffisamment larges pour accueillir la plantation d'arbres. Enfin une réflexion va se mener sur la possibilité de remplacer certains pans de murs de pierres par des grilles pour ouvrir les perspectives du cimetière sur l'environnement boisé de proximité. Ce projet est mené avec le concours du conseil en architecture du Département du Val-de-Marne.

#### . Le point commerces

Christophe Abraham rappelle que le soutien à l'installation des commerçants est un engagement important pour la Ville. Il énumère ensuite les projets réalisés, en cours et en réflexion.

#### . A noter

- Restaurant la station à la gare
- Boutique bout de fer et compagnie installation à la place du café des sports
- Sucy Fablab (magasin d'imprimerie 3D / rue Pierre Semard)
- Fermeture fleuriste près de la gare
- Boucherie "les chemins du Cantal" (rue M. Berteaux)
- Boucherie (rue Montaleau)
- Magasin de vêtements et de chaussures (rue du Moutier).
- Boulangerie Saint Honoré. Le fournil Saint Honoré (Gare)

- Fermeture de French Terroir
- Institut de beauté (rue Montaleau)

#### . En cours

- Bazar du manga (Gare) - ouverture début d'année 2024
- Nouveau cordonnier place de l'Eglise - ouverture début d'année 2024
- Monoprix (ouverture à la livraison du futur immeuble du lot E dans le centre-ville)

#### . En projet

- Boulangerie (rue du Moutier)
- Une poissonnerie
- Le bistrot du Fort
- La petite Auberge (restaurant économie sociale et solidaire).

#### . La régie de quartier

- . L'historique : Lancement du projet au premier semestre 2022
- . L'objet : La régie de quartier est une association implantée sur un territoire. Elle a deux objectifs principaux : générer une activité économique par l'emploi de personne en insertion par l'activité économique et favoriser le lien social entre les habitants du territoire.
- . L'implantation : La régie sera implantée au Rond d'Or
- . La méthode : Le projet est co-construit avec les habitants, les associations, les entreprises, les bailleurs et les partenaires publics (Département, Territoire, Ville, services de l'État)
- . Les échéances : L'année 2022 et l'année 2023 ont été consacrées à une phase d'étude et de concertation sur la préfiguration de cette régie et sur son activité économique. Le dépôt des statuts et le lancement de l'activité sont prévus pour l'année 2024.
- . Ses champs d'intervention : A son lancement, la régie se positionnera sur des activités liées à la gestion urbaine de proximité (gestion des espaces verts et travaux de jardinage) et au nettoyage.

## Les sujets spécifiques au quartier

### \*Budget participatif

- L'avancement du projet est présenté par Amandine Meunier.
- Présentation du parcours lors du conseil de quartier à la fin du premier semestre 2023.
  - Novembre 2023 : Démarrage de la phase de construction du parcours dans l'application
  - Pour chaque étape, le parcours propose un QCM avec un contenu informatif.
  - Le travail est effectué en relation avec les membres du groupe de travail du conseil de quartier.
  - L'intégration de la réalité augmentée, s'effectuera sur le Château. Le coût estimé de cette réalité augmentée s'élève à 1400 euros au lieu de 3000 euros initialement envisagés.
  - Amandine informe sur le développement de nouveaux parcours à l'avenir (le Fort / Plateau / autour de l'eau)
  - Christian Vandenbossche invite les conseillers à télécharger l'application BALUDIK (gratuit)

### **\*Les projets en matière d'assainissement et de lutte contre les inondations**

Christophe Abraham présente ce point. Il rappelle les actions menées par la Ville et ses partenaires en matière d'assainissement, de prévention et de lutte contre les inondations. La problématique la plus importante a été la difficulté à obtenir l'adhésion et le soutien de l'ensemble des institutions (CD94, MGP, GPSEA, Ville) autour de ce projet.

1/ Une action du GPSEA est en cours et elle est menée en collaboration avec les habitants sur des travaux de mise en conformité des évacuations eaux pluviales eaux usées.

2/ Dévoiement du réseau d'eau pluviale à l'intersection de la rue d'Ormesson et de l'avenue du Général Leclerc.

3/ Action de la MGP. Un diagnostic et un plan d'action. Présentation le 29 novembre aux communes. Plan d'action qui reprend tout le parcours du Morbras. Sur Sucy-en-Brie, ce plan d'action s'articule autour d'interventions sur :

a/ Création d'un Bassin de rétention au niveau de la Cuvette d'Amboile

b/ Intervention sur le lit de la rivière (traitement des obstacles)

c/ Renaturation des Berges permettant l'absorption des crues,

d/ Une action d'ampleur sur la renaturation du Morbras entre l'avenue du Général Leclerc et la Marne.

La Métropole du Grand Paris (MGP) estime le coût à une enveloppe d'environ 8 millions d'euros pour les interventions à mener sur Sucy-en-Brie. Enfin, Christophe Abraham souligne que le Préfet du Val-de-Marne a débloqué un million d'euros pour les acquisitions immobilières nécessaires à la renaturation du Morbras (Fond Vert).

4/ Les actions du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Morbras (SMAM). Un nettoyage régulier du lit de la rivière par les techniciens du syndicat.

A la suite de cette présentation, une question est posée sur la planification des interventions de la MGP ?

Christophe Abraham explique que la présentation officielle par la MGP est prévue le 29 novembre. Il conviendra à la suite de cette présentation de boucler le tour de table financier puis de décliner le plan d'action à répartir entre les différents partenaires et le calendrier.

### **\*Les projets immobiliers**

#### **. Projet OGIC Pierreval.**

Résidence Grand Val - Inauguration (octobre 2023).

#### **. Projet Immobilier de la Place Cauchy.**

Ce projet se situe sur terrain dit communément Pechaud. Il a été délivré et purgé des délais de recours.

Les difficultés générales rencontrées dans le monde de l'immobilier ne permettent pas au promoteur de transmettre à ce jour une date pour le démarrage de ce chantier.

Christophe Abraham explique en réponse aux questions posées par les conseillers que le projet nécessite l'abattage de 19 arbres mais que 13 seront plantés au niveau de cette résidence. Il précise que suite à la précédente remarque du conseil de quartier, le projet a entériné le sauvetage du Magnolia présent sur le site.

#### **. Projet I3F**

Ce projet est porté par le bailleur I3F. Le démarrage du chantier est prévu pour le printemps 2024. Pour rappel ce projet contient une cinquantaine de logements + une crèche de 60 berceaux (40 places réservées à Sucy-en-Brie et 20 places à Ormesson-sur-Marne) + la PMI. Le permis est en cours d'instruction.

#### **. Promogim**

Ce projet a été revu et corrigé par rapport à une version initiale. Le nombre de logements a été réduit pour laisser place à une surface commerciale de type superette.

La nouvelle version de ce projet intègre en outre la renaturation du Morbras. Pour les mêmes raisons que le projet immobilier de la place Cauchy, la Ville n'a pas encore de date de démarrage pour ce chantier.

A la suite d'une question d'un conseiller, Christophe Abraham s'engage à vérifier si cette résidence prévoit un parking visiteur. Il y a 117 places prévues pour 101 logements et un commerce. La répartition est la suivante :

- 6 places pour les commerces
- 4 places visiteurs
- 107 pour les logements

Commentaires : Les conseillers de quartier font part de leur inquiétude sur la circulation de l'avenue du Général Leclerc et demande à la Ville si des aménagements à venir sont prévus sur cette voie. Christophe Abraham et Christian Vandenbossche précisent qu'une réflexion est conduite avec le Conseil Départementale du Val-de-Marne sur la requalification globale de cette voirie départementale.

Un conseiller note l'amélioration de la gestion des feux au niveau de la place Cauchy.

#### **. Travaux Lac du Grand Val**

La Ville a réussi à capter une eau de source et un drain qui a permis de réalimenter le lac. La Ville a également mené des travaux de consolidation de la cascade. Une dernière phase d'aménagement est prévue au printemps. Il reste 2 opérations à mener :

- . La plantation sur 150 m<sup>2</sup> de plantes aquatiques (le long des berges et au milieu de la pièce d'eau)
- . Le repositionnement d'un ou deux bancs d'assise (pour une phase de test sur une saison).

Les conseillers demandent si ces bancs peuvent être prévus avec des assises individuelles pour éviter les squats.

Par ailleurs, Amandine Meunier informe qu'au mois de mai, la prochaine édition de l'évènement « petit meurtre » se déroulera autour du Lac du Grand Val.

Question : Le petit chemin est-il de nouveau ouvert à la marche ?

Le chemin au fond du Lac ne sera pas rouvert pour préserver la faune.

Question : Une question porte sur les modalités d'éclairage sur la Ville ? Christophe Abraham répond à la question. Nous renvoyons les lecteurs sur ce sujet au dernier compte rendu du conseil de quartier du mois de mai 2023.